



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Interreg
Caribbean
CAMAC



Marché public à procédure adaptée de prestations intellectuelles

Centre d'Activités Régional pour le protocole relatif aux zones et à la vie sauvage

Spécialement Protégées de la Grande Région Caraïbe

Cahier des clauses particulières

Le pouvoir adjudicateur : DEAL Guadeloupe

Objet du marché :

Assistance au CAR-SPAW pour l'organisation d'ateliers de renforcement de capacité pour les réseaux de suivi des échouages de mammifères marins qui contribuent au groupe échouages du réseau CARI'MAM.

Créé en application de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du code de la commande publique.

Table des matières

1	PRÉAMBULE.....	3
1.1	Contexte.....	3
1.2	Zone d'étude.....	4
2	CLAUSES TECHNIQUES.....	5
2.1	Objet de la consultation.....	5
2.2	Méthodologie.....	6
2.2.1	Éléments fournis par le maître d'ouvrage.....	6
2.2.2	Compétences requises.....	6
2.2.3	Pilotage.....	7
2.2.4	Réunions de travail.....	7
2.3	Résultats et livrables attendus.....	8
2.4	Délais d'exécution.....	9
3	CLAUSES ADMINISTRATIVES.....	10
3.1	DOCUMENTS DE REPONSE AU MARCHE.....	10
3.2	Délai de validité de l'offre.....	10
3.3	Procédure.....	10
3.4	Modalité de paiement.....	11
3.5	Pénalités de retard – Intérêt moratoire.....	11
3.6	Critères de choix des offres.....	11
3.7	Négociations.....	11
3.8	Modalités de transmission des offres et date limite de remise des plis.....	12

1 PRÉAMBULE

1.1 Contexte

Le CAR SPAW, le Centre d'Activités Régionales du Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Faune Sauvage de la Convention de Carthagène, est un centre technique dédié au soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement - Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PNUE-PEC) et des pays et territoires des Caraïbes dans la mise en œuvre de leurs engagements en matière de protection de la biodiversité.

Dans le but de renforcer la conservation des mammifères marins dans la région, le CAR SPAW a mis en œuvre avec le Sanctuaire Agoa (Antilles françaises) le projet de réseau de préservation des mammifères marins des Caraïbes, CARIMAM (2018-2022). Ce projet de coopération régionale de 4 ans, a été cofinancé par l'UE. L'un des principaux résultats du projet a été le développement d'un réseau caribéen actif de plus de 270 participants, issus de 78 organisations et 31 territoires caribéens.

Sur la base des résultats du projet CARIMAM et des recommandations des pays SPAW, le CAR SPAW et le Sanctuaire Agoa ont développé le projet CAMAC (Caribbean Marine Megafauna and Anthropogenic Activities, 2023-2028). L'objectif général de ce projet de 5 ans est de renforcer la coopération, les capacités et les connaissances à l'échelle de la Caraïbe, afin de fournir aux organes décisionnels des Caraïbes et aux acteurs de l'environnement, des outils et des recommandations visant à réduire les impacts des activités humaines sur la grande faune marine dans la région. Le projet est organisé en 4 axes de travail : 1) Évaluer les enjeux socio-économiques et environnementaux liés aux interactions entre la mégafaune marine et la pêche ; 2) **Renforcer les réseaux de suivi des échouages de mammifères marins et de tortues marines** ; 3) Sensibiliser les jeunes caribéens à la conservation de la mégafaune marine et renforcer les compétences en matière d'éducation à l'environnement ; 4) Renforcer les connaissances sur la biodiversité, l'abondance et la distribution de la mégafaune marine dans la région des Caraïbes, notamment par une campagne de survols aériens.

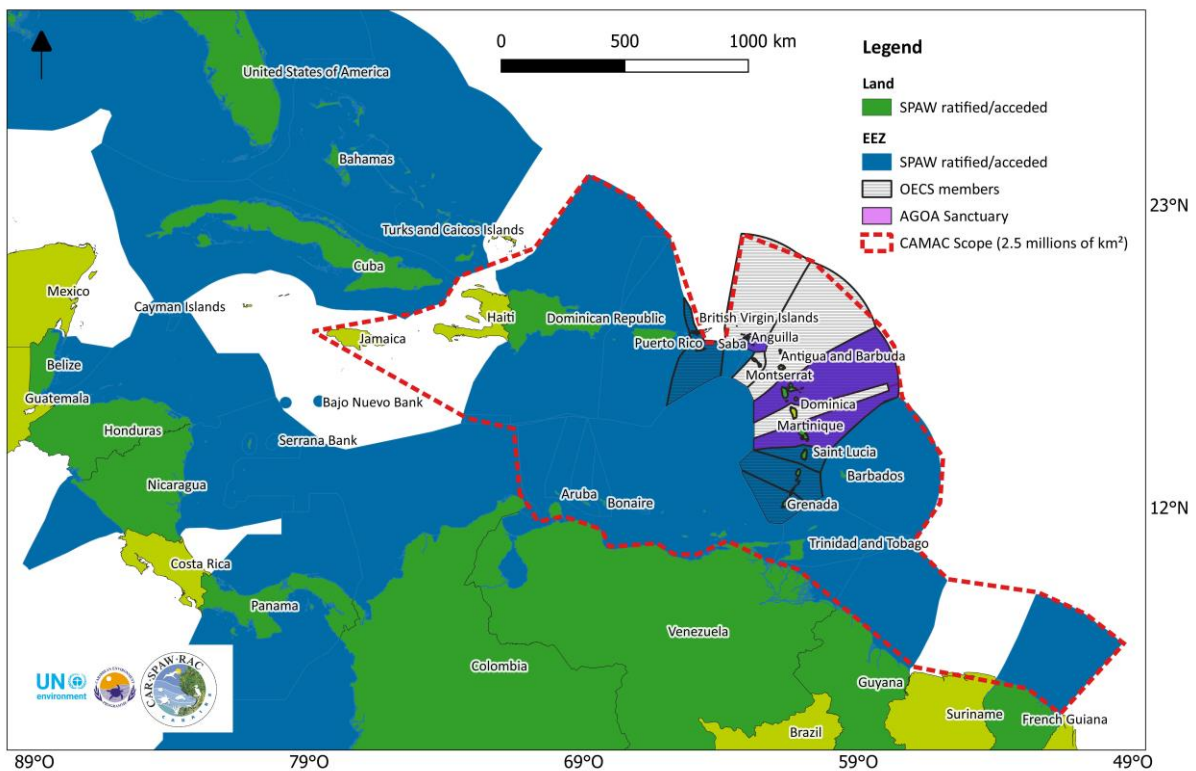
Dans le cadre de l'axe 2 de CAMAC, relatif aux réseaux échouages, durant la première année du projet, 2023, nous travaillerons à la mise en œuvre du plan de travail élaboré en 2021 par le groupe échouage du réseau CARIMAM : 1) rédiger un protocole régional standard pour la réponse aux échouages et la collecte de données/échantillons ; 2) développer un kit de formation basé sur ce protocole standard ; 3) **organiser des ateliers de renforcement de capacités à la réponse aux échouages de mammifères marins pour les réseaux qui contribuent au groupe échouages du réseau CARIMAM.**

L'objectif du présent appel d'offre est de fournir une assistance au CAR SPAW pour la réalisation de **l'action 3 de l'axe 2 de CAMAC : organiser des ateliers de renforcement de capacités à la réponse aux échouages de mammifères marins pour les réseaux qui contribuent au groupe échouages du réseau CARIMAM.**

1.2 Zone d'étude

La coopération régionale est essentielle et déterminante pour mener à bien le projet CAMAC. En effet, en raison de sa grande mobilité, la mégafaune marine constitue un patrimoine naturel partagé par l'ensemble des pays et territoires de la Caraïbe. Ainsi, la plupart des populations de mammifères marins, de requins, de raies, de tortues de mer et d'oiseaux marins ont des aires de répartition qui chevauchent les ZEE de plusieurs pays et territoires des Caraïbes. Les impacts d'origine anthropique sur une espèce dans un territoire donné ont donc inévitablement des conséquences régionales, et c'est donc à l'échelle de la Caraïbe qu'il est le plus pertinent d'agir en faveur de la protection et de la valorisation de ces espèces.

Le projet CAMAC sera réalisé dans une zone comprenant toutes les ZEE des Petites Antilles, mais aussi, à l'ouest, celles de la République dominicaine, d'Haïti et de la Jamaïque, et au sud-est les ZEE des pays et territoires du plateau des Guyanes (voir carte ci-dessous).



2 CLAUSES TECHNIQUES

2.1 Objet de la consultation

L'objectif général des ateliers est de **renforcer la capacité** (compétences, organisation, cohésion, équipement...) des réseaux de suivi des échouages de mammifères marins des pays/territoires de la région des Caraïbes et de **tester le protocole standard et le kit de formation** de réponse aux échouages développés par le réseau CARI'MAM.

Ces ateliers ciblent les membres (naturalistes, scientifiques, gestionnaires) des réseaux de suivi des échouages de mammifères marins qui ont contribué au groupe échouage du réseau CARI'MAM et qui se trouvent dans la zone cible du projet CAMAC. Il s'agit plus précisément des réseaux échouages de : la Jamaïque, des îles néerlandaises, de St Kitt et Nevis, de Porto-Rico, D'Haïti, de République Dominicaine, et du Suriname.

Les ateliers se baseront sur le protocole standard de réponse aux échouages élaboré par le groupe échouage du réseau CARIMAM et le kit de formation développé dans le cadre d'un marché public. Le protocole standard d'intervention est en cours d'élaboration ; il sera finalisé avant la notification du présent marché et sera alors fourni aux prestataires sélectionnés. Une version intermédiaire est disponible pour information, à partir du lien suivant : <https://drive.google.com/drive/folders/136gn1lzdLCjEmNnTdb9mmwtiDyNSviD?usp=sharing>.

Le kit de formation est en cours d'élaboration. Il sera fourni aux prestataires sélectionnés dès que sa version finale sera disponible, au plus tard fin août 2023.

Ce marché public sera divisé en six lots :

- Le lot 1 consiste en l'organisation d'ateliers pour les réseaux échouages des îles Néerlandaises, en anglais ou en néerlandais.
- Le lot 2 consiste en l'organisation d'ateliers pour les réseaux échouages de Saint Kitt et Nevis et des autres îles anglophones des petites Antilles, en anglais.
- Le lot 3 consiste en l'organisation d'ateliers pour les réseaux échouages de République Dominicaine et de Porto-Rico, en espagnole.
- Le lot 4 consiste en l'organisation d'ateliers pour le réseau échouage d'Haïti, en créole ou en français.
- Le lot 5 consiste en l'organisation d'ateliers pour le réseau échouage de la Jamaïque, en anglais.
- Le lot 6 consiste en l'organisation d'ateliers pour le réseau échouage du Suriname, en néerlandais ou surinamais.

Entre 1 et 3 ateliers seront organisés par lot, en fonction de la taille des territoires et du nombre de personnes à former.

Ces lots sont indépendants les uns des autres. Il est donc possible d'y répondre séparément.

Les ateliers devront impérativement être réalisées entre la date à laquelle le kit de formation sera disponible (au plus tard fin août 2023) et le 1^{er} novembre 2023.

Cependant, les prestataires sélectionnés pourront commencer à organiser les ateliers dès la date de notification du marché.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Éléments fournis par le maître d'ouvrage

Des éléments contextuels relatifs à la convention de Carthagène, au protocole SPAW et au projet CAMAC seront mis à la disposition du contractant. Les ateliers se baseront sur le protocole standard de réponse aux échouages et le kit de formation développés par le groupe échouage du réseau CARIMAM. Le protocole standard d'intervention est en cours d'élaboration ; il sera finalisé avant la notification du présent marché et sera alors fourni aux prestataires sélectionnés. Une version intermédiaire est disponible pour information, à partir du lien suivant : <https://drive.google.com/drive/folders/136gn1lzndLCjEmNnTdb9mmwtiDyNSviD?usp=sharing>.

Le kit de formation est lui aussi en cours d'élaboration. Il sera fourni aux prestataires sélectionnés dès que sa version finale sera disponible, au plus tard fin août 2023. Le CAR SPAW et le groupe échouage CARIMAM seront à la disposition des prestataires et des informations supplémentaires pourront être fournies sur demande et sous réserve de la disponibilité des informations demandées. D'autres documents sur lesquels les prestataires devront s'appuyer pour chaque lot sont indiqués ci-dessous :

- L'évaluation du plan d'action mammifères marins du SPAW 2008 (<https://drive.google.com/file/d/19PIsTifOX4yIosQBkUVDkPCScqkzidT/view?usp=sharing>) et les pages correspondantes qui se trouvent sur le site web du CAR SPAW (<https://www.car-spaw-rac.org/?Conservation-and-protection-status>; <https://www.car-spaw-rac.org/Conservation-tools>);
- les fiches espèces CARIMAM : <https://www.car-spaw-rac.org/?Species-Fact-sheets-1165>
- le guide des échouages des mammifères marins de la région des Caraïbes du CEP (<https://www.car-spaw-rac.org/IMG/pdf/2013-strandingprotocolguide-cep.pdf>);
- la sélection de guides de réponse aux échouages disponibles sur les pages web de CARIMAM : <https://www.car-spaw-rac.org/?Good-practice-guides>.
- Les formations en ligne développées dans le cadre de CARIMAM : <https://www.car-spaw-rac.org/?Training>.

2.2.2 Compétences requises

Les équipes candidates doivent comprendre :

- un expert en échouages de mammifères marins qui possède si nécessaire les habilitations officielles requises pour intervenir sur un échouage, si possible un vétérinaire.
- Une personne qui a déjà contribué à plusieurs formations de réponse aux échouages.
- Un membre (depuis plusieurs années) de chacun des réseaux échouages qui seront formés.

Les équipes candidates devront démontrer leur capacité technique (formation et expertise) et structurelle (nombre de formateurs, matériel, équipement etc..) à assurer les formations.

2.2.3 Pilotage

Le CAR SPAW est situé en Guadeloupe. Si l'assistant au maître d'ouvrage n'est pas en Guadeloupe, les communications se feront par écrit, par téléphone et par voie électronique (vidéoconférence).

Le pilotage du travail est envisagé comme suit :

Autorité publique responsable du contrat :	DEAL Guadeloupe
Suivi des progrès et validation de l'exécution du contrat :	Responsable du projet CAMAC pour le CAR SPAW
Suivi technique opérationnelle de l'exécution du marché :	Responsable du projet CAMAC pour le CAR SPAW, avec les conseils du groupe échouages CARIMAM

2.2.4 Réunions de travail

Contenu

Tout au long de la prestation, des réunions de travail auront lieu avec le Maître d'Ouvrage.

Il est attendu des prestataires lors de ces réunions une présence physique s'ils se trouvent en Guadeloupe et sinon par visioconférence. Les candidats indiquent dans leur offre l'identité de la (les) personne (s) susceptibles d'être présentes (physiquement ou par visioconférence).

Les candidats prévoient dans leur offre la tenue d'au moins 2 réunions avec les représentants de la DEAL : une avant la formation pour valider le contenu et l'organisation, une à la fin pour faire le point.

Les prestataires auront en charge l'organisation des réunions, la préparation des documents supports, l'animation et la réalisation du compte rendu de chaque séance.

Outre les réunions, il est attendu une bonne disponibilité des prestataires pour des échanges réguliers par voie électronique et par téléphone avec le maître d'ouvrage.

Documents supports et comptes-rendus

Les documents supports sont transmis au maximum 5 jours ouvrés avant la tenue de la réunion. Les comptes rendus sont transmis au maximum 10 jours ouvrés après la tenue de la réunion.

2.3 Résultats et livrables attendus

L'objectif général des formations est de **renforcer la capacité** (compétences, organisation, cohésion, équipement...) des réseaux de suivi des échouages de mammifères marins des pays/territoires de la région des Caraïbes et de **tester le protocole standard et le kit de formation** de réponse aux échouages développés par le réseau CARI'MAM.

Ces ateliers ciblent les membres (naturalistes, scientifiques, gestionnaires) des réseaux de suivi des échouages de mammifères marins qui ont contribué au groupe échouage du réseau CARI'MAM et qui se trouvent dans la zone cible du projet CAMAC. Il s'agit plus précisément des réseaux échouages de : la Jamaïque, des îles néerlandaises, de St Kitt et Nevis, de Porto-Rico, D'Haïti, de République Dominicaine, et du Suriname.

Les ateliers se baseront sur le protocole standard d'intervention en cas d'échouage et le kit de formation développés par le groupe échouage du réseau CARIMAM. le protocole standard de réponse aux échouages est en cours de rédaction (lien vers la version intermédiaire pour information :

<https://drive.google.com/drive/folders/136gn1lzndLCjEmNnTdb9mmwtiDyNSviD?usp=sharing>)

Le kit de formation est en cours d'élaboration. Il sera fourni aux prestataires dès que sa version finale sera disponible, au plus tard fin août. Il sera composé des supports pédagogiques suivants, disponibles en anglais, espagnole et français:

- Trois présentations Power Point (pour 1 à 2 heures de formation chacune).
- Un guide opérationnel de terrain pour intervenir sur les échouages.
- Des fiches de terrain recto-verso destinées à faciliter la collecte des données et des échantillons listés dans le guide de terrain.
- Une vidéo de 1 à 2 heures présentant une nécropsie de dauphin.

Chaque atelier sera organisé sur au moins 4 demi-journées, et inclura au moins les thèmes suivants :

- Eléments de contexte : introduction aux réseaux de suivi des échouages, présentation du réseau échouage du territoire, du réseau CARI'MAM et du projet CAMAC.
- Les mammifères marins observés dans la Caraïbe : présentation et identification des espèces.
- Réponse aux échouages avec une description des spécificités locales en termes de logistique, d'organisation du réseau et autres informations nécessaires en complément du kit de formation échouage ...
- Collecte et stockage des données et des échantillons.
- Nécropsie de dauphin.

Le nombre de participants devra être compris entre 10 et 20 personnes pour chaque atelier.

Du matériel sera acheté pour intervenir sur les échouages, qui sera remis aux différentes organisations qui participeront aux ateliers. Une liste type de matériel est disponible à partir du lien suivant :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1BPV4vWAsEGcOpjLZCFfR8_pkfUPqO_BFBt9V5tQ-oOI/edit?usp=sharing.

Les prestataires seront en charge de :

- définir précisément le contenu et le déroulé de l'atelier et les faire valider par le CAR SPAW;
- identifier le(s) formateur(s), organiser sa (leur) venue et, le cas échéant, le(s) dédommager;
- identifier, inviter les participants et, le cas échéant, les dédommager pour leur frais de transport et logement. Inviter des partenaires des îles voisines afin de renforcer la coopération entre les îles est encouragé ;
- organiser la logistique : location de salle, restauration... ;
- acheter et remettre le matériel destiné aux interventions sur les échouages aux différentes organisations qui auront participé à l'atelier.

En outre, dans le but d'améliorer le kit de formation, le déroulé des formations et le protocole standard de réponse aux échouages, les prestataires devront fournir au maître d'ouvrage, après les ateliers, un bilan synthétique (déroulé, présentation du formateur, nombre et profil des personnes formées, photos...) et une courte évaluation du kit de formation.

Les prestataires devront aussi s'engager, après la formation, à tester le protocole standard de réponse aux échouages développé par le groupe échouages de CARI'MAM, de manière à être en capacité de proposer des améliorations dans le cadre de la phase 2 du projet CAMAC.

Ce marché public sera divisé en six lots indépendants:

- Le lot 1 consiste en l'organisation d'ateliers pour les réseaux échouages des îles Néerlandaises, en anglais ou en néerlandais.
- Le lot 2 consiste en l'organisation d'ateliers pour les réseaux échouages de Saint Kitt et Nevis et des autres îles anglophones des petites Antilles, en anglais.
- Le lot 3 consiste en l'organisation d'ateliers pour les réseaux échouages de République Dominicaine et de Porto-Rico, en espagnole.
- Le lot 4 consiste en l'organisation d'ateliers pour le réseau échouage d'Haïti, en créole ou en français.
- Le lot 5 consiste en l'organisation d'ateliers pour le réseau échouage de la Jamaïque, en anglais.
- Le lot 6 consiste en l'organisation d'ateliers pour le réseau échouage du Suriname, en néerlandais ou en surinamais.

Entre 1 et 3 ateliers seront organisés par lot, en fonction de la taille du territoire et du nombre de personnes à former.

2.4 Délais d'exécution

Les ateliers devront impérativement être réalisées entre la date à laquelle le kit de formation sera disponible (au plus tard fin août 2023) et le 1^{er} novembre 2023.

Cependant, les prestataires pourront commencer à organiser les ateliers dès la date de notification du marché.

3 CLAUSES ADMINISTRATIVES

3.1 DOCUMENTS DE REPONSE AU MARCHE

Le marché est constitué des éléments contractuels énumérés ci-dessous :

- Le formulaire DC1 (en annexe du présent document) et en cas de sous-traitance, le formulaire DC4
- L'acte d'engagement dûment complété et signé, avec en annexe la décomposition du prix et un BIC-IBAN de moins de 3 mois;
- le présent cahier des clauses particulières (CCP) daté et signé ;
- le bilan comptable du dernier exercice disponible ;
- le mémoire technique tel que détaillé ci-dessous.

Le mémoire technique devra comporter :

- La liste du personnel de l'équipe candidate en apportant une précision sur le personnel directement habilité à la réalisation de cette étude. Il est demandé de fournir un CV pour évaluer les compétences du personnel affecté à cette étude. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de refuser toute autre personne que celle présentée dans ce mémoire justificatif ;
- une description de la capacité structurelle et logistique de l'équipe à assurer la formation. (nombre de formateur, matériel, équipement etc..) ;
- un estimatif de la durée de la mission, avec un calendrier prévisionnel de réalisation ;
- le détail estimatif des prestations le plus détaillé possible, par lot et en corrélation avec le calendrier proposé par le candidat.

Les offres seront rédigées en langue française et les sommes seront exprimées en euros.

3.2 Délai de validité de l'offre

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception indiquée ci-dessous.

3.3 Procédure

Le marché est passé selon une procédure de marché à procédure adaptée (MAPA) de prestation intellectuelle. (articles R2122-1 à R2122-11 et R2123-1 à R2123-8 du code de la commande publique.

3.4 Modalité de paiement

Le mode de règlement est le virement bancaire par mandat administratif sur présentation des factures conformément aux règles de la comptabilité publique en vigueur. Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

3.5 Pénalités de retard – Intérêt moratoire

Le titulaire du marché pourra subir des pénalités de retard d'un montant de 200 € par jour calendaire de retard dans l'achèvement de l'étude ou la production du rapport d'étude et des documents dus au titre du marché. En cas d'avance, aucune prime n'est prévue au marché.

3.6 Critères de choix des offres

Pour l'attribution du marché, les critères de choix des offres ont été définis et pondérés de la façon suivante :

Critère 1 - Valeur technique de l'offre et des références : 50 % (appréciées sur la base du contenu du mémoire technique). Détails :

- compréhension du projet et du contexte (10%)
- le planning proposé est cohérent avec le projet (10%)
- Description des livrables attendus (10%)
- Solidité et compétences de l'équipe (10%)
- Disponibilité du prestataire (10%)

Critère 2 - Prix : 50 %

Ces critères seront appliqués à chaque lot.

La DEAL, pouvoir adjudicateur, attribuera le marché au candidat qui aura obtenu la meilleure note globale au regard des critères énoncés précédemment.

3.7 Négociations

Après une première analyse des offres, la personne publique se réserve le droit de négocier éventuellement les offres avec un ou plusieurs candidats.

La proposition financière, les délais, la réactivité, l'organisation des moyens humains et matériels ainsi que les modalités d'intervention pourront faire l'objet d'une négociation. Une fois le ou les cycles de négociation terminés, le pouvoir adjudicateur procédera à la notation définitive des candidats au regard des critères indiqués dans le paragraphe précédent.

3.8 Modalités de transmission des offres et date limite de remise des plis

Les offres seront remises au plus tard le **13 juin 2023 à 11h00** (heure de Guadeloupe – GMT-4). Le pli remis ou reçu hors délai n'est pas ouvert : il sera renvoyé à son expéditeur.

Une fois déposée, l'offre ne pourra plus être retirée ni modifiée. Le candidat qui souhaiterait faire une offre différente de l'offre initiale devra présenter cette offre nouvelle selon les mêmes modalités administratives.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un second dépôt par un même signataire se substitue au premier : il faut donc adresser une nouvelle offre complète et non un additif.

Transmission par voie électronique :

- **via la plate-forme de dématérialisation des procédures de marché de l'État, PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>).**
- **par mail à claire.pusineri@developpement-durable.gouv.fr**